

La Pondation de Félicie

Charte de Bientraitance

A destination des bénévoles prenant en charge les poules accueillies par l'association
Et des membres adoptant ces dernières

Le but principale de la Pondation de Félicie étant la promotion du bien-être animal, et le maintien dans des conditions de vie optimales

De ce fait, l'adhérent s'engage à respecter les principes suivant dans la prise en charge des animaux recueillis par l'association, tel que :

*ne pas atteindre à leur intégrité physique

*leur donner accès à un environnement de vie en adéquation avec leurs besoins

-poulailler d'au moins 1m²/6 poules, comportant au moins un perchoir et deux pondoirs

-parcours en extérieur d'au moins 4m²/poule

-enclos maintenant les poules à l'abri des prédateurs, notamment la nuit

-eau fraîche en permanence à disposition

-ration de grain journalière autour de 200g/poule

*ne leur donner que les restes alimentaires adéquats (cf. Guide de l'adoptant)

*leur apporter les soins nécessaires au maintien d'une bonne santé

-nettoyer le poulailler et renouveler la litière au moins une fois par semaine

-appliquer des traitements antiparasitaires réguliers

-faire appel à un vétérinaire dès que l'état de santé d'une poule s'avère préoccupant

*ne pas laisser une poule seule sans congénère